

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 12 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 12 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sophie POLEYN, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER DE SCHONGOR), Luc JAMMET (P. M. CHRETIEN), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (Mme LECHEVALLIER), Nadia AOUED (Mme LHONNEUR), Christophe GSELL (M. BESOMBES) ;

Secrétaire de séance : M. PELLERIN.

Aménagement et politique de la Ville :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – PROJET DU SKATEPARK – OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME (AP/CP)

DEL20230612_07

Présents : 23

Pouvoirs : 6

Abstentions :

Suffrages exprimés :29

Pour : 29

Contre :

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° élargie finances/vie locale/urbanisme du 6/06/2023

Par délibération en date du 13/03/2023, le Conseil Municipal a validé le programme de création d'un bowl et d'une aire de jeux au skatepark, pour un montant évalué à de 420 000€HT, soit 504 000€TTC.

Pour financer le projet qui va se réaliser sur 2 exercices budgétaires, il est justifié de voter une autorisation de programme.

Lu et entendu l'exposé, et après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL** à l'unanimité

- ➔ **APPROUVE** l'Autorisation de Programme suivante établie pour permettre la création d'un bowl et d'une aire de jeux au Skatepark :

N°	Intitulé	Autorisation de programme (AP)			Crédits de paiement (CP)		
		2023	2024	Total AP	CP ouverts exercice 2023	Modif.DM1 12/06/2023	Total CP exercice 2023
23-2 D7.12/6	CONSTRUCTION D'UN SKATE PARC (BOWL + JEUX INCLUSIFS)	358 100€	145 900€	504 000€	58 100€	+300 000€	358 100€

- ➔ **S'ENGAGE** à inscrire l'ensemble de ces dépenses au budget 2023 et suivants (budget principal de la ville), dans le cadre de l'autorisation de programme affectée pour ce projet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le 16 JUIN 2023
Certifiée exécutoire le